

Bulletin communal de BOURGALTROFF

Année 2024 - N° 35



Secrétaire de
mairie pendant
34 ans, France
Schmitt a fait
valoir ses droits
à la retraite.



Céline Groulier
est la nouvelle
secrétaire de mairie.



Grâce à son ordinateur et aux
nouvelles technologies, Guillaume
connaît tout de la vie de ses vaches.



Charline Klein a créé son entreprise de
création de parfums d'intérieur.



La dernière fête des écoles a
été un moment très émouvant.

SOMMAIRE

Page 1 Etat civil - Nouveaux habitants
Page 2 Le Mot du Maire
Pages..... 3 à 7 Renseignements utiles
Le Conseil Municipal
Pages... 8 à 11 Les écoles du regroupement
Pages..12 à 16 La vie du village

Page 17 Repas des Aînés
Page 18 Un peu d'histoire
Page 19 Le Foyer Rural
Page 20 Communauté religieuse
Pages.21 à 22 Le Syndicat des eaux
Dernière de couverture : Un atelier familial

MARIAGES



Marine Moreau et Benjamin Friederich



Marine Herbuveaux et Johan Tapon



Coralie Thiel et Laurine Douvior

- Le 3 juin 2023, le maire Sylvain Hinschberger a reçu le consentement mutuel de **Marine Moreau** collaboratrice d'agence d'assurance et de **Benjamin Friederich** artisan en présence de leurs 3 enfants Gabriel, Charles et Victoire. La mariée est la fille de Blandine Krebs de la localité et de Robert Moreau décédé tandis que le marié est le fils de Daniel et Isabelle Friederich de Vergaville. Les nouveaux époux demeurent 24 rue des cordiers à Bassing.
- Le 30 septembre 2023, Jean-Pierre Broquard maire de Salonnnes a uni par les liens du mariage **Johan Tapon** chargé d'affaires agricoles et 2^{ème} adjoint au maire et **Marine Herbuveaux** gestionnaire de copropriétés, en présence de leur fille Alix, domiciliés à Salonnnes. Marine est la fille d'Olivier Herbuveaux domicilié dans la commune.
- Le 9 décembre 2023 en mairie de Mittersheim, le maire Jean-Luc Huber a uni par les liens du mariage **Coralie Thiel** cuisinière et **Laurine Douvior** aide-soignante en présence de leurs 2 filles Lola et Ninon. Le couple est domicilié à Mittersheim. Coralie est la fille d'Isabelle et Fabrice Thiel domiciliés dans la commune.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS



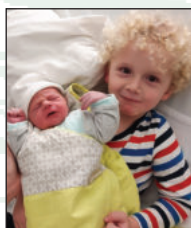
- Bruno Fouquet** né à Dieuze le 26 mai 1963 décédé à Dieuze le 2 janvier 2023 à l'âge de 59 ans.
- Gérard Libot** né le 20 mai 1939 décédé le 30 mars 2023 à Levallois Péret(Hauts de Seine) à l'âge de 83 ans. (cérémonie religieuse célébrée le 5 avril 2023 à l'église St Justin de Levallois Péret et inhumation au cimetière de Bourgaltruff le 6 avril 2023.
- Renée Krebs** née **Botzong** le 12 novembre 1932 à Bourgaltruff décédée le 7 juillet 2023 à l'âge de 91 ans.
- Joël Ricklin** né le 9 février 1954 à Bourgaltruff décédé à Besançon le 17 juillet 2023 à l'âge de 69 ans.
- Annie Herrmann** née **Botzong** à Bourgaltruff le 19/06/1931 décédée à Sarre-Union le 16 septembre 2023 à l'âge de 92 ans.

Nos condoléances aux familles

NAISSANCES

Noé Bernard est né le 28 octobre 2023 à la maternité de Sarrebourg. Il est le 2^{ème} enfant au foyer de Séverine Briot et de Guillaume Bernard demeurant dans la localité.

Tous nos vœux de prospérité à Noé et toutes nos félicitations aux heureux parents.



Robin est fier de porter son petit frère Noé.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Akyol Yuksel et Ilter Melahat

11 rue de la Carousse

Frau Rosaria

21 rue de l'Ancienne Brasserie



Conception : Mairie de Bourgaltruff / Photos : Marcel DENIS / Rédaction des articles : Marcel DENIS
Infographie & Impression : Impressions ZAFFAGNI - 57770 MOUSSEY
Tél. : 03 87 07 84 33 - Portable : 06 20 13 77 80 / Email : zaffagni.jean-claude@orange.fr



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2023, ne fut pas un long fleuve tranquille, comme nous l'avions pressenti l'an dernier, nous avons été contraints de fermer notre école ainsi que celle de Guébling, le départ à la retraite de la secrétaire de mairie, le chantier de la mise aux normes

de l'assainissement communal, une entreprise qui a cessé son activité, dans les grandes lignes, voici les événements qui auront marqué l'année 2023.

Depuis 2008, nous nous battions pour conserver nos écoles en milieu rural, tout le monde n'ayant pas joué le jeu, faute d'élèves, il a fallu prendre la décision de fermer nos écoles, cette décision n'a pas été facile à prendre, c'est un crève-cœur d'avoir à prendre une telle décision, cependant il a fallu se rendre à l'évidence et tourner la page. Le Syndicat scolaire a licencié l'ATSEM qui était en place depuis de nombreuses années, petite consolation, elle a retrouvé un poste en CDD à Bénestroff, espérons qu'elle puisse être embauchée définitivement par la Commune de Bénestroff. Nous avons également arrêté les contrats de travail des 2 personnes qui s'occupaient de la cantine scolaire

Le Conseil Municipal a décidé de continuer à aider les familles en augmentant la subvention communale aux familles qui mettent leurs enfants à la cantine scolaire.

M^{me} SCHMITT France qui occupait le poste de secrétaire de mairie depuis 1989, a fait valoir ses droits à la retraite, elle a cessé son activité au 30 septembre 2023. Nous avons eu la chance de trouver une personne compétente pour la remplacer, nous avons embauché M^{me} GROULIER Céline à partir du 1^{er} juillet afin que France puisse passer le relais dans de bonnes conditions. Ces 3 mois de passation de consignes étaient nécessaires afin que M^{me} GROULIER puisse se former à ce nouveau poste, car elle n'était pas secrétaire de mairie auparavant. Nous souhaitons une bonne retraite à France, après ces 34 années passées à travailler pour la Commune de Bourgalstroff.

Les travaux de mise aux normes de l'assainissement communal ainsi que les déconnexions des fosses septiques, sont enfin terminés. Ce chantier qui a débuté en décembre 2021 et s'est achevé en décembre 2023, a demandé beaucoup d'investissement financier et humain. En effet la commune a investi 1 635 918 € HT pour l'ensemble de ces travaux. A ce montant s'ajoutent encore les frais d'enquête, de maîtrise d'œuvre, de géomètre, de la société qui a vérifié l'étanchéité des réseaux, de parution dans les différents journaux le tout pour environ 100 000 €. Nous sommes à plus de 1,7 million d'euros HT, de ces montant il faut déduire les différentes aides dont nous avons pu bénéficier, aides Bassin Rhin Meuse pour un montant de 771 000 €, une subvention Moselle Ambition de 75 000 €, une subvention de l'ETAT dans le cadre du plan de relance de l'économie d'un montant de 474 380 €. Toutes ces subventions sont des subventions notifiées. Soit un montant de subventions de presque 80%, montant de subventions qui était inespéré dans le cadre de ces travaux, heureusement que nous avons bénéficié de la subvention de l'ETAT afin de minimiser le reste à financer par la Commune. Pour financer ce chantier nous avons eu recours à un emprunt de 300 000 € à un taux fixe de 0,8 %,

emprunt qui sera remboursé par la taxe d'assainissement. Heureusement que nous avons voté la mise en place de la TVA sur la taxe d'assainissement, ce qui nous a permis de retoucher la TVA au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et ainsi éviter d'avoir recours à une ligne de trésorerie en attendant le remboursement de la TVA soit 1 an après.

En plus de cet investissement financier, il ne faut oublier l'investissement humain de la commission des travaux, une réunion toutes les semaines pour assurer le bon déroulement de ce chantier, un grand Merci aux membres de la Commission des travaux, pour leur investissement sur ce gros dossier.

Ces travaux se sont globalement bien passés, certes le chantier a été long, cependant les travaux réalisés ont été bien réalisés et surtout dans des conditions climatiques favorables, un grand Merci aux entreprises qui sont intervenues. Dommage que certains habitants n'aient pas compris qu'il fallait attendre la fin de ces travaux avant d'engager la réfection de la voirie communale.

Après la fermeture de la boulangerie fin 2022, c'est l'entreprise MANDOIS qui a cessé son activité, le gérant de cette société a fait valoir ses droits à la retraite, sans avoir trouvé un repreneur. Cette entreprise était présente depuis de nombreuses années dans la Commune, espérons que cette hémorragie va s'arrêter là.

Petite éclaircie dans ce ciel gris, la Communauté des Communes du SAULNOIS a soutenu 2 entreprises communales lors de l'année 2023, par le biais de remise de chèque, voir article dans les pages suivantes.

Le monde associatif peine à reprendre son régime de croisière qu'il avait avant la pandémie. La participation des habitants n'est pas à la hauteur de ce que nous avons connu par le passé, il faut impérativement que nous nous donnions la main les uns les autres, nous avons besoin de nos associations pour recréer les liens sociaux que nous avons par le passé.

L'état d'esprit des habitants se dégrade de plus en plus, actes d'incivilité, NON respect des gens, déjections canines, bouteilles à côté du cubi-verre, dégradation de biens mobiliers, il n'est pas acceptable que de tels actes aient lieu dans un village.

Pour 2024, nous avons prévu la réfection des voiries communales, le cabinet BEREST va nous présenter un devis estimatif afin de pouvoir monter les dossiers de subvention. Je pense que les montants des travaux à engager vont être assez importants, nous verrons bien ce qu'il sera possible de faire, nous vous tiendrons informés sur ce dossier.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints au cours de l'année 2023, qu'ils trouvent ce qu'ils étaient venus chercher, calme, joie de vivre, espaces verts et le bonheur de vivre à la campagne.

Sans oublier ceux qui ont quitté la Commune pour aller vivre sous d'autres cieux ou en EHPAD, qu'ils gardent un bon souvenir de notre village, et que ceux qui nous ont quittés définitivement trouvent la paix éternelle.

Pour cette nouvelle année nous vous présentons nos meilleurs vœux, que 2024 voit la reprise des activités du monde associatif, que nos entreprises locales continuent de participer au développement de notre commune, que notre village retrouve le calme qui était le sien auparavant et surtout une très bonne santé à toutes et à tous, que nous reprenions l'habitude de vivre ensemble et non les uns contre les autres.

Bonne et heureuse année 2024 .

Renseignements utiles

• **Permanences en mairie** : Mardi de 15 h 30 à 17 h et Jeudi de 16 h 30 à 18 h - ☎ **Mairie** : 09 61 66 00 87

• **Responsables conduite d'eau** : Jean-Luc ALPIN - ☎ 06 23 82 61 40

• **Ordures ménagères** :

Collecte des déchets ménagers : ramassage tous les lundis matin sauf jours fériés. Sortir les poubelles le dimanche soir.

Sacs tri sélectif : ramassage le jeudi matin des semaines impaires. Sortir les sacs le mercredi soir.

Lorsque l'un de vos sacs de tri sélectif n'a pas été ramassé (étiquette rouge) merci de bien vouloir le récupérer et le trier afin d'éviter aux animaux de le déchirer et de souiller les rues du village. D'autre part il est rappelé que le brûlage de ces sacs est interdit et passible d'une amende pouvant atteindre 450 € (article 84 du règlement sanitaire de la Moselle).

• **Conteneur à verre** : quand le conteneur à verre est plein certaines personnes indécates posent leurs bouteilles à côté... Lorsque c'est le cas, il vous est demandé de rapporter vos bouteilles à la maison et de revenir quand le conteneur aura été vidé.

COMPTES-RENDUS DE SÉANCES

SÉANCE DU 30 JANVIER 2023

Fermeture de l'école :

Le maire annonce au conseil que, en raison d'une insuffisance d'effectifs scolaires, l'Académie de Nancy-Metz envisage de fermer les écoles de Bourgalstroff et de Guébling à la rentrée 2023-2024. Le conseil municipal donne son aval à la fermeture de l'école de Bourgalstroff, conditionnant cela à la scolarisation des enfants à Bénestroff, à condition que le syndicat scolaire de Bourgalstroff ne soit pas dissous, mais fusionné avec celui de Bénestroff.

Acquisition d'une parcelle boisée :

Les copropriétaires Mouchot Anne-Marie, François et Pierre ont donné leur accord pour l'acquisition par la commune d'une parcelle boisée située section 5 parcelle 3 d'une contenance de 29,38 ares leur appartenant. Un inventaire de ladite parcelle a été réalisé par l'agent patrimonial de l'Office national des forêts qui a permis d'évaluer l'offre de prix à 9 000 € acceptée par les propriétaires.

Subvention pour un voyage scolaire :

Le conseil municipal décide d'aider au financement d'un voyage scolaire à Berlin pour 3 élèves domiciliés dans la commune (Burck Louis, Schumann Inés et Krebs Malou) à raison de 50 € par élève.

Repas des aînés :

Le repas des aînés est fixé au 5 mars 2023.

Choix du traiteur Michel Hick de Sarraltroff au prix de 36 €/personne sans boisson ni dessert.

SÉANCE DU 23 MARS 2023

Vote des taxes locales :

Le Conseil municipal vote les taux des taxes aux montants suivants : Foncier bâti : 23,23% , foncier non bâti : 27,89% et taxe d'habitation : 14,23%.

Comptes de gestion 2022

Le conseil municipal accepte les comptes de gestion 2022 établis par le percepteur de Dieuze pour le budget principal 2022 et le budget assainissement 2022.

Comptes administratifs 2022

Budget Assainissement	Dépenses	Recettes
Exercice 2022		
Fonctionnement	7 247,60	7 293,59
Investissement	1 199 477,00	795 968,17
Reports 2021		
Fonctionnement		2 490,85
Investissement		401 625,16
Restes à réviser	110 460,00	115 250,00
Total	1 317 184,60	1 322 627,77
RESULTAT		5 443,17

Comptes administratifs 2022

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Exercice 2022		
Fonctionnement	157 825,78	179 205,84
Investissement	1 631,65	9 252,12
Reports 2021		
Fonctionnement		331 045,99
Investissement		92 193,46
Total	159 457,43	611 697,41
RESULTAT		452 239,98

Convention précaire d'occupation d'usoir

Le maire informe le conseil municipal d'une correspondance de M^{me} Isch Nella, exposant des problèmes liés au stationnement des deux véhicules des résidents de son immeuble situé au 8 rue Napil. Suite à cela, le conseil municipal prend la décision d'octroyer deux places de stationnement devant l'immeuble de M^{me} Isch Nella, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 50 €. La commune procédera à la signalisation horizontale de ces deux emplacements.

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

Elections sénatoriales :

Le conseil municipal a composé le bureau suivant pour les prochaines élections sénatoriales :
Titulaire : Sylvain Hinschberger (grand électeur)
Suppléants : Florian Bernard, Joëlle Magnier et Edwige Garcia Carbella.

Job d'été

Le conseil municipal décide qu'il n'y aura pas d'emploi saisonnier sur la commune cet été.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Point sur les travaux d'assainissement : une 2^{ème} équipe va intervenir pour terminer les travaux de déconnexions avant la fin de l'année (il reste une vingtaine de maisons).

Chasse : Marcel Denis et Florian Bernard ont été désignés délégués de la commission de la chasse.

Affectation du produit de la chasse :

Le conseil municipal décide que le produit de la chasse communale sera réparti entre les propriétaires fonciers. Cette décision dispense de consulter les propriétaires et, à partir de sa

publication, les propriétaires désirant déposer une demande de réserve disposeront de 10 jours pour le faire.

Convention regroupement scolaire :

Lecture de la convention de regroupement scolaire avec l'école Eugène Genay de Bénestroff. Il est précisé que cette convention concerne 25 élèves. La pause méridienne est assurée pour l'instant sans frais supplémentaires pour la commune.

Devenir du bâtiment :

L'école de Bénestroff a récupéré une partie du matériel pédagogique. Pour le reste, une décision sera prise ultérieurement. Le vidéo projecteur restera la propriété de la commune.

Le bâtiment de 150 m² environ doit être réutilisé. Le conseil municipal se rendra sur place pour voir quelles sont les possibilités. L'espace pourrait être utilisé pour faire un appartement pour handicapé...

Passage en nomenclature comptable M57 :

Le conseil municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Bourgalstroff. La nomenclature M57 adoptée à compter du 1^{er} janvier 2024.

Une nouvelle secrétaire :

France Schmitt la très dévouée secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à la retraite. En poste depuis 34 ans, le conseil municipal décide de lui octroyer une prime de départ de 2 400 €. Un repas sera organisé en son honneur. Céline Groulier demeurant à Lohr lui succédera.

Information sur l'agrivoltisme :

Pour l'instant, rien n'est défini sur le secteur de la Moselle, pas de décret d'application. La règle actuelle serait de 90 ha maximum mais la tendance serait à la baisse pour les nouvelles installations. Tout projet devra être présenté et débattu devant le comité technique de Moselle mis en place par les services de l'état.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Point sur les travaux d'assainissement
Les travaux d'assainissement touchent à leur fin. Il ne reste plus que 9 maisons à déconnecter.

Chasse : validation des réserves et enclaves :

- Enclave GFR « Les Glissières » section 5 parcelles 20, 21 et 22 : refus.
- Enclave Krebs Vianney : autorisation d'enclaver

la parcelle 10 de la section 14 (parcelle des Auliennes) superficie de 3 ha 38 a 78 ca : acceptée

- Enclave Krebs Vianney : parcelles 16, 26 et 29 de la section 16 d'une superficie totale de 4 ha 32 a 16 ca : refus pour non continuité des parcelles
- Réserve Krebs Vianney : section 13 parcelles 2,3 et 78 (superficie de 15 ha 98 a 98 ca) section 14 parcelles 8 et 13 (superficie de 32 ha 86 a 78 ca) : acceptée
- Réserve Bernard Guillaume : section 19 parcelles 2,3,6,8,9 et 10, section 20 parcelles 50, 6,7,40,43,46,51,21,26,32,36,38,9,8 et 20 : acceptée
- Enclave Bernard Guillaume : section 19 parcelles 1,4 et 5, section 20 parcelles 19, 25, 27, 28, 29, 44 et 50 : acceptée.
- Réserve Georges et Caps : section 16 parcelle 8 (superficie de 2 ha 88 a 40 ca et section 5 parcelle 17, d'une superficie de 10 ha 86 a 16 ca : acceptée
- Réserve GFR Mariembourg : Section 19 parcelles 14 et 15 : extension acceptée
- Réserve étang clos SCI étang de Bourgaltroff : section 13 parcelles 23,24 et 74 : acceptée, section 13 parcelles 25 et 75 : refus car non clôturées
- Réserve Gaillot François : section 10 parcelle 30, section 16 parcelle 12, section 18 parcelles 9,10,11 et 12 : acceptée.

Le conseil municipal fixe la superficie du lot de chasse à 722 ha, le prix annuel de location à 6 500 € et décide que la location de la réserve de chasse sera attribuée par appel d'offres.

Participations financières :

- Une participation de 2 € par enfant et par repas sera prise en charge par la commune de Bourgaltroff pour les enfants scolarisés à Bénestroff l'année scolaire 2023/2024.

- Une participation de 6 € par sachet et par enfant (jusqu'à 11 ans) sera prise en charge par la commune pour la Saint-Nicolas.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Assainissement :

Le maire informe le conseil municipal qu'après 2 années de travaux, le grand chantier de l'assainissement est enfin terminé, l'entreprise Karcher ayant fait la dernière déconnexion.

Quel avenir pour le bâtiment qui abritait l'école ?

Suite à la fermeture de l'école, une réflexion est menée sur l'utilisation du bâtiment. Une visite sera faite par le conseil municipal afin d'envisager une solution.

Tarifs du stère de bois pour 2024

Bois d'affouage : 8,50 € le stère
et charbonnette 1,50 €

Bois de chauffage : chêne (52,50 €),
hêtre et charme (55 €)

Adjudication de la chasse communale :

La chasse communale, d'une étendue de 720 hectares comprenant 213 hectares de forêt et 4 hectares d'eau, a été adjugée lors d'un appel d'offres pour un montant de 6 500 €, selon la décision du conseil municipal. L'ouverture des plis s'est déroulée en présence du maire Sylvain Hirschberger, de Marcel Denis et Florian Bernard (membres de la commission communale), de V. Steffen (ONF), François Rechenmann (chambre d'agriculture), Céline Gérard (Trésor Public) et Christian Remillon (fédération des chasseurs). Avec un seul candidat en lice, le lot a été attribué à Vianney Krebs pour 6 500 € par an pour une période de 9 ans.





Secrétariat de mairie : France Schmitt fait valoir ses droits à la retraite
Après 34 années de service dévoué, France Schmitt a pris une retraite bien méritée en octobre dernier. Elle a quitté son poste de secrétaire de mairie à Bourgaltroff ainsi qu'à Gelucourt et Tarquimpol. Ayant débuté en avril 1989, elle a travaillé avec deux maires : Bernard Turquin au cours de ses trois mandats et Sylvain Hinschberger qui en est à son troisième mandat. Toujours souriante et disponible, France Schmitt laissera un excellent souvenir dans la commune. En prévision de son départ, elle a tenu à accompagner Céline Groulier qui lui a succédé en octobre dernier.

Bonne retraite France !

Veuve, France Schmitt est mère de 3 enfants et compte 8 petits-enfants qui font son bonheur. À 64 ans, elle part à la retraite pour prendre soin de ses parents âgés.

Céline Groulier lui succède

Originaire de Montélimar (Drôme), la nouvelle secrétaire occupait précédemment le poste de CPE (Conseillère Principale d'Éducation) au collège Sainte Marie de Sarrebourg. Résidant à Lohr, Céline est mariée et mère de trois enfants.

Comme France Schmitt, elle assurera les permanences d'accueil du public le mardi de 15h30 à 17h00 et le jeudi de 16h30 à 18h00



Le fonctionnement de la STEP n'a plus de secrets pour les habitants.

14 juillet à Bourgaltroff : Visite de la STEP et cérémonie au monument aux morts

A l'occasion du 14 juillet, le maire Sylvain Hinschberger a fait d'une pierre deux coups en réunissant les habitants autour de la toute nouvelle STEP (Station d'épuration des eaux usées) pour leur expliquer le fonctionnement puis au monument aux morts pour la célébration de la fête nationale.



Ça va coûter cher...



Rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts.

Quel avenir pour le bâtiment de l'école ?

Suite à la fermeture de l'école, le conseil municipal se penche à présent sur l'avenir du bâtiment d'une superficie d'environ 150 m². Quelques conseillers municipaux se sont rendus sur place pour explorer la possibilité de le convertir en logement locatif.



Visite de l'école.



Réunion AFAFAP.

Réunion AFAFAP (Association Foncière d'Aménagement Agricole et Forestière)

Les membres de l'AFAFAP de Bourgaltroff se sont réunis en mairie pour délibérer sur le passage en nomenclature M57, faire le point sur la situation financière et définir les travaux à exécuter en 2024.

Le grand chantier de l'assainissement enfin terminé au bout de 2 années de travaux !

Démarrés en janvier 2022, les travaux d'assainissement se sont terminés en décembre 2023 par les déconnexions faites par l'entreprise Karcher. Deux années de travaux qui ont un peu perturbé la vie des habitants...



Station de pompage de Bédestroff.



On ne compte plus le nombre de réunions de chantier ni de traversées de route.



Un obus déterré dans la propriété Boni.



Alain Frache est venu à l'école pour présenter l'association Rafiki.

Écoliers engagés : Collecte de stylos et feutres usagés en faveur de l'association Rafiki

Depuis plusieurs années, les élèves de la classe de Bénédicte Ducheman ont collecté des stylos et feutres usagés sans vraiment connaître leur destination.

Pour éclairer cette collecte, Alain Frache, président de l'association Rafiki, s'est rendu à l'école. En présentant le

projet de Nicolas Touzet, un jeune Mosellan à l'origine d'une ferme pédagogique au Burkina Faso, il a souligné l'importance de cette initiative.

« Seul, il n'aurait pas les moyens de développer sa ferme de 3 hectares, qui emploie deux Burkinabés et a également pour mission de former des apprentis. En 2016, nous avons créé l'association Rafiki pour lui venir en aide. Nous récoltons tous les éléments d'écriture usagés (stylos, feutres, petites cartouches d'imprimantes...) qui seront recyclés par l'entreprise «Terracycle» en Normandie et transformés en bancs publics, tables de pique-nique, bacs à fleurs, etc.

Tout ce que nous envoyons est pesé, et en fonction du poids, nous obtenons des points qui correspondent à une somme d'argent directement reversée à l'association », a expliqué Alain Frache. Il a exprimé sa gratitude envers les élèves pour leur engagement, les encourageant à poursuivre leur action et à faire connaître l'association autour d'eux.



Dominique Rocher a expliqué la fabrication d'huile d'olives.

Un voyage ensoleillé dans le monde de l'huile d'olive

Le vendredi 9 juin a été marqué par la visite de Dominique Rocher, venu en classe partager avec les élèves les secrets de la fabrication de l'huile d'olive.

De l'origine de l'olivier en passant par son rôle prépondérant dans le bassin méditerranéen, chaque aspect a été méticuleusement expliqué aux élèves. L'expérience s'est ensuite concrétisée avec la démonstration de la transformation d'une simple olive en une huile d'olive savoureuse.

Grâce à des vidéos captivantes de sa propre récolte dans le Vaucluse, Dominique a partagé les étapes du processus, rendant la leçon encore plus captivante.

La cerise sur le gâteau fut la séance de dégustation qui a suivi, largement appréciée par les élèves. Entre l'huile d'olive avec du pain et la tapenade, chacun a pu savourer les délices de cette expérience sensorielle. Chaque élève a également reçu des fascicules explicatifs et des recettes, et les plus chanceux sont repartis avec une fiole de ce précieux liquide. Ainsi, cet après-midi s'est révélé à la fois éducatif et gourmand, mêlant géographie, histoire et science dans une atmosphère conviviale et enrichissante. Une journée dont les souvenirs parfumés resteront gravés dans les mémoires.

Un grand bond dans le passé !

Vendredi 9 juin les élèves de l'école de Guébling ont fait un grand bond dans le passé, à l'époque des bonnets d'âne et des jeux d'antan !

Maître Charles Pierre a pris les rênes de la classe avec l'aide de la stagiaire, mademoiselle Jeannette.

Ensemble, ils ont revisité des matières telles que la morale, la dictée, la lecture, le calcul mental et la résolution de problèmes.

A la récréation, c'était une véritable machine à remonter le temps ! La marelle, les osselets, la balle au mur, tout y est passé.

Et comme si cela ne suffisait pas, voilà monsieur Thurner l'inspecteur qui a décidé de faire une inspection surprise pour évaluer la stagiaire en vue de sa titularisation !

La matinée s'est terminée en apothéose avec une séance photo mémorable, bonnet d'âne inclus ! Une belle matinée de nostalgie et de leçons apprises à l'ancienne !



Photo d'époque en noir et blanc... Les enfants posent avec l'inspecteur, la stagiaire et l'instituteur.

Le 15 juin, les élèves du regroupement ont eu le privilège de vivre une expérience enrichissante à Metz, orchestrée gracieusement par l'association des anciens de l'école normale de Montigny les Metz. Cette journée était placée sous le signe de la découverte du patrimoine local, et le programme était riche en activités captivantes.

La visite a débuté par un agréable tour en bateau, offrant aux élèves une vue panoramique sur des sites emblématiques dont l'île du Saulcy.

Une balade revigorante sur l'esplanade a suivi, permettant à chacun d'apprécier l'atmosphère vibrante de la ville. Le déjeuner a été une pause bien méritée, et c'est à l'école normale de Montigny les Metz que les jeunes explorateurs ont partagé ce moment convivial. Les élèves ont ensuite bénéficié d'une visite guidée de la



Sur les marches de l'école normale.

cathédrale, découvrant son histoire et son architecture.

Un tour en petit train a ajouté une touche ludique à la journée, passant par la gare, le centre Pompidou, le temple, la rue Taison...

Malgré la chaleur estivale, les élèves ont pleinement apprécié cette journée qui leur a permis de se familiariser avec le riche patrimoine de Metz.

Ils remercient du fond du cœur l'association des anciens de l'école normale de Montigny les Metz et son président Serge Delatre pour cette journée exceptionnelle qui restera gravée dans leurs mémoires.

Le Lions club du Saulnois soutient une aventure éducative inoubliable

Sollicité par les enseignantes du regroupement pédagogique, le Lions club du Saulnois a répondu favorablement à la demande de subvention pour aider au financement d'une classe découverte. L'élan de générosité du club a contribué à la réalisation d'une expérience éducative unique pour les élèves. Le Lions club du Saulnois démontre ainsi son engagement continu envers l'éducation et le bien-être de la jeunesse locale.

La classe découverte s'est déroulée en juin dernier au centre ADEPPA de Vigy, où, pendant trois jours, les élèves ont plongé dans une variété d'activités enrichissantes.

De l'escrime au tir à l'arc, du minigolf au Kinball, du bubble ball à la musique et au théâtre, chaque moment a été une exploration ludique et éducative. Au programme aussi, une étude approfondie de la forêt et des insectes des prairies environnantes a éveillé la curiosité des élèves. Les veillées contes et jeux ont ajouté une touche de magie aux soirées, créant des souvenirs impérissables pour chacun.



Remise du chèque Lions club.

Photo : Accompagné de Jean-Luc Génin président du Lions Club et de Pascal Bernard chef du protocole, Christian Chamant président de la commission des œuvres a remis un chèque de 500 € aux enseignantes du regroupement en présence d'Evelyne Bernard et de Marcel Denis 1^{ers} adjoints de Guébling et Bourgalstroff, des enseignantes et des élèves de Guébling et Bourgalstroff.

« Vendredi 2 juin, nous avons beaucoup marché mais ça en valait la peine !

Tout d'abord nous sommes montés au château d'eau où nous avons fait une lecture de paysage puis nous avons visité la source de Mariembourg. Monsieur le maire nous a ouvert l'église où nous avons découvert un magnifique tableau.

Nous avons déjeuné à l'ancienne pâtisserie. Pascal nous a expliqué comment fonctionnait la pâtisserie mais également comment et où on y a fait plus tard sécher du lait.



Devant la roue du moulin de monsieur Léonardy.

Nous avons terminé la journée par un excellent moment au moulin à eau de monsieur Leonardy, qui nous a expliqué le fonctionnement de la roue. Chez lui il y a un énorme séquoia. Nous étions à 11 pour en faire le tour en nous donnant la main. Ensuite, nous avons eu droit à un petit récital de piano avant d'aller nourrir ses truites ! » Une journée très enrichissante !

Edition spéciale : les écoliers lancent leur propre journal pour la semaine de la presse.

Chaque année, la semaine de la presse suscite un grand intérêt parmi les élèves, les plongeant dans le monde fascinant de l'information et du journalisme. De la découverte des différents types de presse et du vocabulaire associé à l'exploration du métier de journaliste, cette expérience est enrichissante à bien des égards.

Le point culminant de cette semaine d'immersion journalistique a été la création de leur propre journal. Les élèves ont franchi différentes étapes passionnantes, allant du choix des rubriques à la rédaction des articles, en passant par les interviews, la mise en page (chemin de fer) et même la distribution dans le village, même entre 2 averses !

Cette initiative a non seulement renforcé leurs compétences en écriture et en communication, mais elle a également permis aux élèves de découvrir le pouvoir de la presse dans le partage d'informations importantes au sein de leur communauté.

Une expérience éducative riche en découvertes et en créativité.



Présentation du journal.



Remise aux enfants de la maternelle d'un prix de la communauté de communes du Saulnois par Michel Hamant.

Les élèves de maternelles récompensés par la communauté de communes du Saulnois.

Dans le cadre de la Journée de la Femme, les élèves de maternelle de M^{me} Shirley Briclot Lamy ont conçu une affiche visant à promouvoir l'égalité entre filles et garçons.

Pour leur initiative, ils ont été récompensés par Michel Hamant, 1^{er} adjoint au maire de Dieuze et vice-président de la Communauté de Communes du Saulnois.



Les derniers élèves des écoles de Bourgaltruff et Guébling.

Beaucoup d'émotions pour la dernière fête des écoles

En juin dernier, c'était la toute dernière fête des écoles sous le préau de Guébling. La raison ? La fermeture, dès la rentrée des écoles de Bourgaltruff et de Guébling du fait de la baisse constante des effectifs. L'émotion était palpable tant au niveau des élèves qu'à celui des enseignantes, des parents d'élèves et des élus qui ont pris tour à tour la parole.

« La fermeture de l'école du village sera le plus mauvais souvenir de mes mandats de maire », reconnaît Sylvain Hinschberger maire de Bourgaltruff avant d'ajouter :

« mon conseil municipal et moi-même avons tout fait pour retarder l'échéance mais devant la baisse régulière des effectifs, il n'était plus possible de conserver nos écoles. »

De son côté, Joseph Remillon maire de Guébling regrettera l'absence des écoliers qui donnaient vie au village et plus particulièrement à la mairie située la porte à côté. Les enseignantes Shirley Briclot Lamy, nommée à l'école de Munster et Bénédicte Duchemann qui rejoindra l'école de Bénestroff regretteront, quant à elles, leur passage à Bourgaltruff et Guébling où elles travaillaient en harmonie avec les élus et les parents d'élèves.



Shirley.



Cécile.



Bénédicte .



Les enfants du regroupement dans leur nouvelle école de Bénestroff.

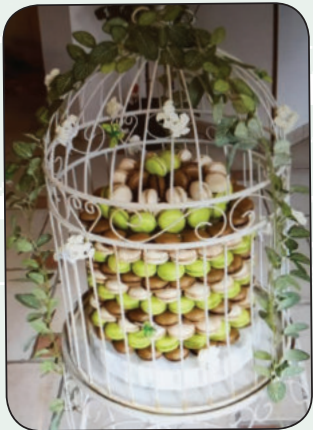
Le chant émouvant des élèves a suscité l'émotion chez les enseignantes et Cécile Krebs, ATSEM, qui ont été émues aux larmes, réalisant à quel point elles étaient appréciées. Cette dernière fête des écoles restera gravée dans les mémoires comme un moment poignant de transition pour ces communautés éducatives.

La dernière fête des écoles, très émouvante, a eu lieu sous le nouveau préau situé au centre de Guébling.



La fin de fabrication des « Macarons de maman » !

Après avoir régalié les palais de nombreux gourmets, Audrey Simanski a décidé d'arrêter la fabrication de pâtisseries, une décision motivée par des raisons qu'elle explique.



« Après mûre réflexion, j'ai décidé de ranger définitivement mes ustensiles de pâtisserie. La hausse constante et vertigineuse du prix des matières premières et de l'électricité me pousse à clore ce chapitre de mon histoire.

Cette décision n'est empreinte ni de regrets ni de rancœur. Au contraire, je la prends avec une multitude de merveilleux souvenirs et de rencontres formidables. Chaque commande a été un plaisir, une opportunité de contribuer à la touche finale de vos repas, fêtes et événements importants.



A vous, mes chers clients, qui m'avez accordé votre confiance, je vous en suis reconnaissante. Je cesse la fabrication et la vente de gâteaux, cependant, « **Les macarons de maman** » continueront d'exister pour les cours de pâtisserie, que ce soit chez des particuliers ou dans des foyers pour ceux qui désirent perfectionner leurs techniques.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mon mari et mes enfants, mes premiers soutiens et goûteurs.

Merci aussi à mes amis qui ont cru en moi et à mes collègues toujours volontaires pour goûter et tester. Enfin, un grand merci à vous, mes chers clients, pour m'avoir invité à votre table à travers mes créations. Les «**Macarons de Maman**» ferment une page, mais quelle belle page !

À très bientôt pour la suite de l'aventure ! »

Audrey Simanski



Bourgaltruff Vergaville.

Panneaux inversés ou échangés : une protestation agricole qui perturbe la cartographie locale.

A travers la France, une action coordonnée par la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et les jeunes agriculteurs dénonce les conditions de travail et la politique agricole en retournant les panneaux d'entrée des communes ou en les échangeant.

L'opération consiste simplement à enlever et remettre quelques boulons, transformant ainsi la signalisation des villages. Ce geste symbolique a surpris les habitants de Bourgaltruff, qui ont découvert qu'ils résidaient désormais à Vergaville, tandis que ceux de Vergaville se sont réveillés dans la nouvelle localité de Bourgaltruff.

Une initiative visant à mettre en lumière les préoccupations des agriculteurs et à interpeller sur les politiques en place.

LA VIE DU VILLAGE

Charline Klein crée sa propre entreprise « Alfred et Clotilde » : une aventure parfumée commence...

Il y a deux ans, Charline Klein et sa compagne Perrine Frauli ont fait l'acquisition d'une charmante maison située 2 rue de la vieille cure. Un an plus tard, Charline a donné vie à son projet entrepreneurial en créant sa propre entreprise qu'elle a baptisée « Alfred et Clotilde »



Spécialisée dans la fabrication de parfums d'intérieur pour le logement et la voiture, Charline s'approvisionne en matières premières de qualité depuis Grasse, la capitale mondiale du parfum. Installé à l'étage de la maison, son laboratoire est devenu le cœur de cette aventure olfactive.

Les succès de la vente de ses produits, principalement en ligne, a dépassé ses attentes. Face à cette croissance rapide, Charline envisage déjà l'avenir. Consciente que l'espace actuel pourrait devenir rapidement limité, elle réfléchit à l'idée de trouver un local plus spacieux pour accompagner le développement florissant « d' Alfred et Clotilde »

Pourquoi avoir baptisé notre entreprise « Alfred et Clotilde » ?

Originaires d'Alsace, Charline et Perrine partageaient un amour profond pour leurs grands-parents Alfred et Clotilde, des êtres doux et bienveillants qui avaient apporté plein de bonheur et de réconfort autour d'eux. « Nous avons connu de merveilleux moments de complicité, des jeux, de la douceur, des ballades et beaucoup d'amour. Ces moments simples et authentiques qui ont bercé notre enfance, intemporels et inoubliables ». Aussi, « Alfred & Clotilde » est né d'un désir simple : faire perdurer ces souvenirs...

Simplicité et douceur

Le minimalisme est au cœur de notre démarche car nous croyons que la beauté réside dans la simplicité et la pureté des choses.

Chez « Alfred et Clotilde », chaque création est un hommage aux souvenirs authentiques passés avec des êtres chers, aimants et bienveillants.



Notre héritage se reflète dans chaque création et à travers chaque expérience olfactive. « Alfred et Clotilde » est bien plus qu'une entreprise familiale. C'est une ode à l'amour et à la tendresse, une célébration de la vie et de ses petits bonheurs. Chaque création est imprégnée de cette douceur intemporelle qui a inspiré leurs existences et qui continuera de la faire vivre à travers les générations.

Un coup de pouce de la communauté de communes

Dans le cadre du programme d'aide aux commerçants, artisans et TPE du Saulnois, Charline Klein a sollicité une aide à la communauté de communes du Saulnois pour l'achat d'un véhicule. Saluant son initiative, le président Jérôme End vient de lui remettre un chèque de 3 000 € comme il l'a fait cette année pour une trentaine d'entreprises du Saulnois.

La gamme des produits est visible sur le site :

<https://alfredetclotilde.fr>



Originnaire de Wissembourg (Alsace) Charline Klein a installé son entreprise au 2 rue de la Vieille Cure à Bourgaltruff.



Jérôme End a remis un chèque de 3000 € à Charline Klein.



Finis la corvée de traite, le robot s'en occupe...

Le Gaec des 3 épis à la pointe des nouvelles technologies !

A la tête du GAEC des trois épis les frères Guillaume et Florian Bernard qui exploitent 2 fermes (l'une à Bourgaltruff et l'autre à Zommange) misent sur les nouvelles technologies pour aller de l'avant et se faciliter le travail.

Ainsi après l'installation d'un robot pour la traite des vaches, ils ont investi dans un système de détection des chaleurs des vaches ainsi que dans un capteur qui prévient du déclenchement des vêlages.

Le robot de traite

Le robot de traite utilisé par les frères Guillaume et Florian révolutionne la corvée traditionnelle de traite des vaches. Munies de colliers fonctionnant comme des transpondeurs à émission infrarouge, les vaches s'identifient elles-mêmes au robot. Une fois la porte ouverte, le bruit des granulés signale l'entrée dans le box. Le robot, équipé de capteurs, détermine la place et le poids de chaque vache, suivant librement leurs mouvements.

Un bras articulé utilise un scanner pour calculer la distance et l'angle de chaque pis, adaptant automatiquement les paramètres de traite au débit instantané de lait. Le robot intègre également un système de désinfection à la vapeur, sans produits chimiques. Il permet la détection précoce d'infections mammaires en enregistrant le taux cellulaire des mamelles. Grâce à un logiciel d'interprétation, l'éleveur peut visualiser l'historique des analyses quotidiennes du lait et des relevés de poids, optimisant la gestion du troupeau et réduisant l'utilisation d'antibiotiques. « Les vaches, et en particulier les plus jeunes se sont vite habituées au robot. Elles sont beaucoup plus calmes et la production de lait s'en ressent », confie Guillaume et Florian qui, pour rien au monde ne feraient plus marche arrière...



Une journée portes ouvertes a permis aux habitants du village de voir le fonctionnement du robot.

Le détecteur de chaleurs

Chaque vache dispose d'un détecteur de chaleur qui enregistre le comportement, l'activité physique et la température corporelle. Il envoie des alertes sur des applications mobiles. Comme Guillaume a fait une formation d'inséminateur, il achète les paillettes qu'il conserve dans un récipient d'azote et insémine lui-même les vaches ce qui représente une belle économie...

Des capteurs pour signaler le déclenchement des vêlages ...

La dernière acquisition des frères Bernard est un système qui les prévient du déclenchement des vêlages. Fixé en haut de la queue de la vache avec une bande adhésive, le capteur Smartvel mesure les séquences comportementales de la vache dans les heures qui précèdent le vêlage. Il prévient l'agriculteur par SMS ou appel vocal lorsque les premiers signes de la mise bas apparaissent.



Pose du capteur.

Pour aider au financement de cet outil, Jérôme End président de la communauté de communes du Saulnois a remis un chèque de 674 € aux frères Bernard dans le cadre du programme d'aide aux TPE du Saulnois.



Remise du chèque par Jérôme End.

LA VIE DU VILLAGE



A la reprise 2023 Clément Lauber a signé une licence d'arbitre à l'AS Morhange.

Clément Lauber, une ascension prometteuse dans l'arbitrage !

A l'âge de 6 ans, Clément Lauber a commencé son aventure footballistique avec les U7 de Bénestroff. Après avoir évolué avec les U11 de Vergaville et les U13 puis U15 de Dieuze, il prend une décision déterminante : se consacrer entièrement à l'arbitrage, suivant ainsi les traces de son père Ludovic et de son oncle Michaël. Fréquentant assidûment l'école d'arbitrage à Sarraltroff, Clément obtient en 2018, à seulement 14 ans, son diplôme d'arbitre de district. Cela lui ouvre les portes de l'arbitrage pour les rencontres U15, U18 et même pour assurer la touche lors des matches de

séniors. Son talent ne passe pas inaperçu, et la sous-commission des arbitres de Sarrebourg le propose naturellement à l'examen « **Jeune arbitre de ligue** ». Suivant des cours théoriques sur les lois du jeu et perfectionnant sa condition physique, Clément réussit brillamment cet examen en juin 2023. Fort de cette réussite, il est promu jeune arbitre de ligue Grand Est. Son niveau actuel lui permet d'arbitrer des équipes U16 R1, U18 R1, U17 et U19 nationaux, ainsi que des séniors R3 et R2. Avec une progression constante, Clément Lauber pourrait, dans un an, diriger des équipes séniors en R3 et R2.

Une belle ascension pour ce jeune arbitre plein de promesses !

Emma-Camille Krebs 4^{ème} ceinture noire de sa famille et mention Très Bien au baccalauréat !

À tout juste 17 ans, Emma-Camille Krebs a brillamment décroché la ceinture noire de judo, devenant ainsi la quatrième de sa famille à accomplir cet exploit remarquable. En 2022, son frère Justin avait déjà atteint ce niveau, suivi de son père Sylvain et de sa sœur Eva-Jeanne. En juin 2023, cette judokate talentueuse a également décroché son baccalauréat avec mention Très Bien au lycée Charles-Hermite de Dieuze. Actuellement, elle se trouve au Brésil dans le cadre d'échanges avec le Rotary International.



Emma Camille Krebs ceinture noire et mention TB au Bac 1



La recette gagnante de la fête des voisins de Bédestroff : musique, plaisirs du palais et convivialité...

La fête des voisins du quartier de Bédestroff, c'est bien plus qu'une simple soirée. C'est une tradition ancrée, un rendez-vous annuel qui unit les générations autour de la musique, de la nourriture et du rire.

Chaque année, à la veille de la fête de la musique, Coco et Jean-Claude avec l'aide de quelques voisins mettent en place chaises, tables et si besoin est, toile

de tente pour la fête des voisins. Autour d'une formule à l'auberge espagnole, les voisins apportent leurs plats préférés créant une table gourmande et colorée. La musique résonne dans la rue animée par l'accordéon de Christine, les guitares de Monique, Fabien et Jean-Claude tandis que Michou reste fidèle à la batterie.



PROTECTION VOISINS VIGILANTS



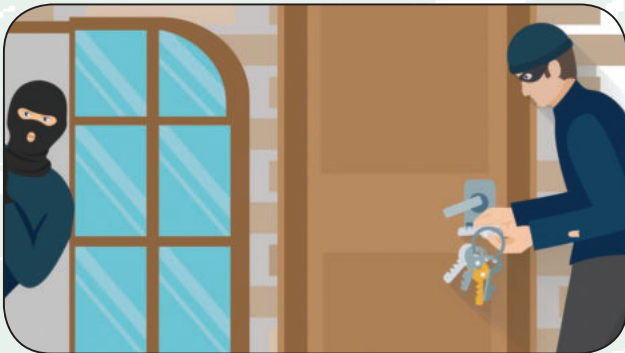
en liaison immédiate avec la Gendarmerie

Intrigues cocasses à Bédestroff : Quand la vigilance tourne à la comédie !

A l'approche des fêtes de fin d'année, la vigilance des voisins peut parfois atteindre des sommets inattendus pour contrer les vols par effraction. Les faits survenus fin décembre dans le quartier de Bédestroff en sont la preuve vivante... Récit...

Dany A. chargé de surveiller la maison d'amis en leur absence a joué malgré lui le rôle principal dans une comédie digne des meilleures farces. La situation a pris des airs burlesques lorsqu'il a malencontreusement laissé les clés à l'intérieur de la porte d'entrée avant qu'elle ne se referme automatiquement. Un véritable tour de magie involontaire : plus moyen d'ouvrir la porte... C'est là qu'intervient le héros du jour, Christian W., ami de Dany, appelé en renfort pour résoudre ce cas insolite. En deux temps trois mouvements, ce bricoleur hors pair réussit à ouvrir la porte et à récupérer les clés pour le plus grand soulagement de Dany.

Pendant ce temps, un voisin vigilant, peut-être un peu trop zélé, assiste à la scène et décide que c'est l'occasion parfaite pour jouer au détective amateur. Il prend en photo la voiture de Christian, note scrupuleusement les numéros d'immatriculation, et s'empresse de tout rapporter à la gendarmerie de Dieuze. A leur arrivée sur les lieux, les gendarmes ne remarquent rien d'anormal et ne se doutent pas que pendant qu'ils mènent l'enquête sur la prétendue tentative de cambriolage, les présumés cambrioleurs sont confortablement installés chez Dany à prendre un apéritif bien mérité...



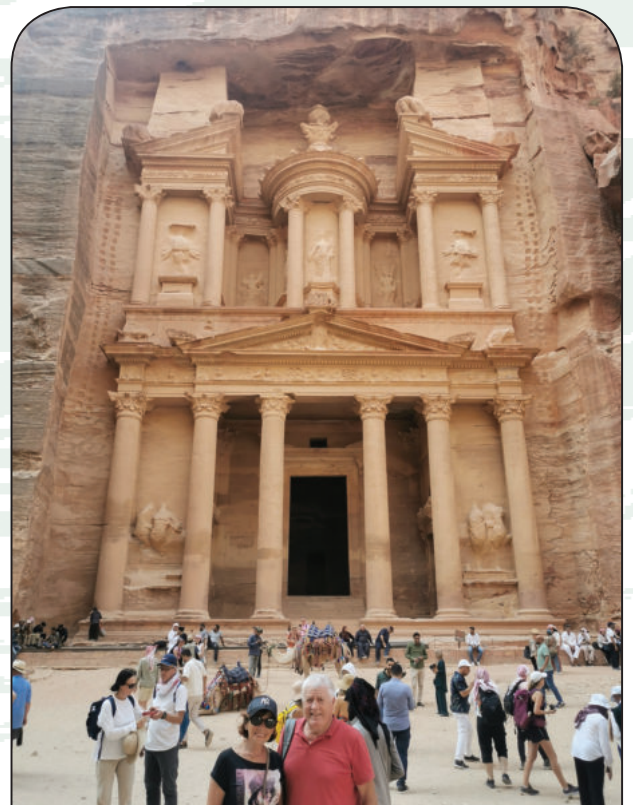
Apprenant le lendemain matin qu'une tentative de cambriolage avait eu lieu à Bourgalstroff, Dany A. s'empresse alors d'appeler la gendarmerie pour rapporter les faits exacts de la veille mettant ainsi fin à cette comédie burlesque qui a animé les rues de Bédestroff l'espace d'une soirée.

Attaque du Hamas en Israël : un retour précipité en France !

Le 7 octobre dernier, Thérèse et Marcel étaient en voyage organisé en Israël et séjournaient dans un Kibboutz non loin de Jérusalem. C'est là qu'ils ont été informés de l'attaque du Hamas dans un autre kibboutz à proximité de la bande de Gaza, accompagnée de tirs de roquettes en direction de Jérusalem et de Tel Aviv. Heureusement, ce jour-là ils étaient en route avec leur groupe vers la frontière Jordanienne prêts à explorer les sites extraordinaires de Petra et de Wadi Rum. Conformément à leur programme initial, trois jours plus tard, ils devaient retourner en Israël pour visiter les sites emblématiques de Jérusalem et Bethléem avant de prendre leur avion à Tel Aviv pour un retour en France.

Toutefois, face à la montée des tensions et à la dégradation de la situation sécuritaire, l'état français a pris une mesure décisive : le rapatriement de tous les ressortissants français présents dans la région.

L'aéroport d'Amman en Jordanie est ainsi devenu le point de départ incontournable pour Thérèse et Marcel qui ont certes manqué les visites importantes de Jérusalem et Bethléem mais étaient contents et surtout soulagés de rentrer en France sains et saufs.



Suite à l'attaque du Hamas, leur voyage s'est terminé à Petra.

LE REPAS DES AINES



Repas des anciens.

57 convives et des invités de marque au repas des aînés

Entouré de son équipe municipale, le maire Sylvain Hinschberger a accueilli les habitants de plus de 60 ans du village lors du traditionnel repas annuel offert par la municipalité. Il a salué la présence d'une délégation d'anciens élèves de l'école normale de Montigny les Metz et de son président Serge Delattre en liens étroits avec les écoles du regroupement, de Pascal Bernard président de l'association foncière, de Christian Legrand et Joseph Remillon respectivement maires de Bassing et Guébling.

Le maire a saisi l'occasion pour mettre en lumière les travaux d'assainissement en voie d'achèvement et a invité les habitants à retourner en mairie le formulaire destiné aux déconnexions des fosses individuelles.



Anciens de l'école normale.



150^{ème} anniversaire de la mort de Napoléon 3

Napoléon III, de son vrai nom Charles-Louis Napoléon Bonaparte, est né le 20 avril 1808 à Paris et est mort le 9 janvier 1873. Il était le neveu de Napoléon 1^{er} (3^{ème} fils de Louis Bonaparte qui était le 3^{ème} frère de Napoléon 1^{er}).



Louis Napoléon Bonaparte
ou Napoléon III.

Il a été le président de la Deuxième République française de 1848 à 1852, puis s'est proclamé empereur, régnant de 1852 à 1870. Son règne est connu pour des réformes économiques et urbaines, mais il s'est terminé avec la défaite de la France dans la guerre franco-prussienne de 1870, aboutissant à sa capture et à la fin du Second Empire.

En cette année 2023, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la mort de Napoléon 3 (décédé le 9 janvier 1873) Il est bon de rappeler qu'il avait institué par décret du 12 août 1857 la médaille de Sainte Hélène pour les compagnons de gloire de Napoléon 1^{er} au regard du testament de celui-ci lors de sa dernière pensée de Sainte Hélène le 5 mai 1821.

L'arrondissement de Château-Salins comptait 901 soldats dont une liste complémentaire de 22 soldats décorés entre janvier et juin 1858. Parmi eux, 26 n'ont pas reçu la médaille soit parce qu'ils étaient décédés, soit que la famille ou le soldat refusait (20) soit que le soldat était déserteur...

Les 22 soldats de la liste supplémentaire reçurent leur médaille en décembre 1858. Tous ont été décorés lors d'une cérémonie officielle organisée par le maire et le conseil municipal en grande pompe sanctionné par un procès-verbal envoyé au préfet. Tous ces vétérans ont surnommé cette médaille « **médaille en chocolat** » à cause de sa couleur mais surtout parce que ce n'était que purement honorifique et non une rente sonnante et trébuchante car beaucoup d'entre eux étaient estropiés et certains ne pouvaient plus travailler et ne vivaient que de secours et étaient dépendants de leurs familles.

Les 6 médaillés de Sainte Hélène originaires de Bourgaltroff

Somme Nicolas né en 1788, résidant à Bourgaltroff en 1858, caporal au 96^{ème}, 115^{ème} puis 49^{ème} ligne de 1808 à 1814 (campagnes d'Espagne et de France) décoré le 8 janvier 1858

Barachin Georges né en 1780 à Montens (Haute Savoie) époux de Marie-Louise Desmonet, décédé à Bourgaltroff le 23 novembre 1863, sergent au 6^{ème} léger en 1814, décoré le 6 novembre 1857

Erbe Jean Adam né en 1794 résidant à Bourgaltroff. Soldat du 153^{ème} de ligne à Dijon puis au 2^{ème} escadron du train des équipages 1814-1815, fait prisonnier à Langres (Haute Marne) le 17 janvier 1814 emmené à Prague et retour de captivité en septembre 1814.

Charles Jean-François né en 1792, résidant à Bourgaltroff, soldat au 15^{ème} ligne de 1813 à 1815

Masselat Michel né en 1790, époux de Marie-Anne Somme résidant au lieu-dit Bédestroff, grenadier au 3^{ème} régiment d'infanterie de ligne de 1809 à 1814 (campagnes d'Allemagne, Espagne et France) décédé à Bourgaltroff le 25 février 1862 à l'âge de 72 ans

Dominique Laurent Boulanger né à Bourgaltroff le 17 janvier 1792, décédé en ce lieu le 24 février 1880. Sous-lieutenant aux lanciers Hollandais de la Garde impériale, 10^{ème} puis 3^{ème} Hussards campagnes Allemagne, France de 1812 à 1814, chevalier de la légion d'honneur par décret du 14 mars 1868, décoré de la médaille de Sainte Hélène le 8 janvier 1858.

Maire de la commune de Bourgaltroff et Bédestroff jusque fin 1871, remplacé par Remillon suite à l'annexion de la Lorraine.

Une rue porte désormais son nom dans le quartier de Bédestroff.



FOYER RURAL "LES BLEUETS"

La danse country est l'activité phare du foyer rural

Si au sein du foyer rural de nombreuses activités sont en sommeil, la « **Danse country** » connaît un engouement exceptionnel, attirant une trentaine de passionnés issus de tout le Saulnois. Danièle et Robert Maurice de Nébing qui dirigent bénévolement et dans la bonne humeur les séances n'y sont pas étrangers. Les débutants découvrent les mouvements caractéristiques, tandis que les danseurs chevronnés perfectionnent leur technique. Chacun trouve sa place dans cette harmonie collective, renforçant les liens sociaux et l'esprit d'équipe.



A chaque séance, la salle résonne de rires, de pas cadencés et de l'énergie contagieuse qui se propage parmi les participants.

En cours d'année, les danseurs participent régulièrement aux soirées et festivals country qui ont lieu dans la région « Grand Est ». Au mois de mars 2024, ils participeront avec les cyclos randonneurs Dieuzois à l'organisation d'un bal country animé par le groupe «Texas Sidestep» une référence dans le monde de la country qui a obtenu de nombreuses récompenses dans le cadre des Awards français de la "country music". Ce bal aura lieu à la salle de la délivrance à Dieuze.

Pour rappel, les cours ont lieu le mardi à 19h00 pour les débutants suivi d'un cours vintage pour les danseurs plus anciens et le mercredi à 18h30 pour les novices et à 20h00 pour les danseurs confirmés.

Défilé dans les rues du village pour la fête d'Halloween

Comme tous les ans à l'occasion de la fête d'Halloween, le foyer rural a organisé un défilé costumé dans les rues du village. Encadrés par des membres du foyer, des parents et même des grands-parents, les enfants vêtus

de créations imaginatives, ont déambulé dans les rues, récoltant des friandises offertes généreusement par les habitants. La soirée s'est conclue par un joyeux partage de douceurs dans la salle du foyer rural.



Prêts à faire le tour du village...



L'abbé Patrick Bence quitte le Saulnois pour Hayange...

L'abbé Patrick Bence a célébré sa dernière messe dans le Saulnois lors d'une cérémonie spéciale pour l'Assomption. La communauté a rendu un double hommage mêlant œcuménisme en l'honneur de la Vierge Marie et émotions pour saluer l'œuvre de l'abbé. Les éloges unanimes ont souligné son action, son dynamisme et son ouverture d'esprit, réconciliant certains paroissiens avec la foi. Après la messe, un pot de l'amitié et un repas partagé réunissant 350 convives ont été organisés à la salle de la Délivrance. Après sept années riches dans l'archiprêtré de Dieuze, l'abbé Patrick Bence va rejoindre Hayange.

Il est remplacé par l'abbé Paul Baillot venant de Sarrebourg...

Natif de Sarralbe et dernier d'une famille de 3 enfants, l'abbé Paul Baillot a 62 ans. Ordonné prêtre en 1987, il a pendant 20 ans fait plusieurs paroisses autour de Metz. En 2008 il prend une année sabbatique pour aller apprendre l'anglais au Canada. De retour en

France, l'évêque l'envoie à Sarrebourg où pendant 15 ans il vit une expérience pastorale très riche avant de rejoindre Dieuze où il a emménagé début septembre 2023. Malgré le pincement au cœur de quitter cette longue période de souvenirs et de rencontres, il a effectué

son déménagement avec sérénité et enthousiasme à l'idée de découvrir de nouveaux visages.

L'abbé Paul Baillot a été officiellement installé à la tête de l'archiprêtré de Dieuze lors d'une messe spéciale à l'église Sainte-Marie-Madeleine. La cérémonie, concélébrée par plusieurs religieux du secteur, a été marquée par des moments forts, dont la remise symbolique des clés des 41 paroisses faisant partie de l'animation pastorale par Jérôme Lang maire de Dieuze et la représentante des conseils de fabrique, Christiane Lauer.

Archiprêtré de Dieuze : Presbytère 2, rue du Prel 57260 – Dieuze tél : 03 87 86 02 12

Mail : cathodieuze57@gmail.com

Site internet : <http://metz.catholique.fr/sites-paroissiaux/archi-dieuze>



Abbé Paul Baillot 2^{ème} en partant de la gauche était présent au repas choucroute organisé par le conseil de fabrique

Repas choucroute du conseil de fabrique

Le repas choucroute du conseil de fabrique est devenu une tradition bien établie, contribuant financièrement au chauffage et à l'entretien de l'église. Préparée avec dévouement par des bénévoles, la choucroute a réuni cette année près d'une centaine de convives dans la salle du foyer rural dont Paul Baillot le nouvel archiprêtré qui a pris la succession de Patrick Bence parti à Hayange. Les membres du conseil ont assuré un service à table, clôturé dans la convivialité par la traditionnelle tombola orchestrée par Jacqueline et animée par Dany, qui a enchanté l'assemblée avec sa série de blagues. Il est à noter qu'à chaque édition, le maire Sylvain Hinschberger offre les pommes de terre cultivées biologiquement dans son jardin.





Réparation de la conduite principale à Guébling. Une scène qui se reproduit trop souvent...

Fusion du syndicat des eaux de Vergaville avec celui de Rodalbe et environs.

Créé en 1953 pour distribuer l'eau de la source de Mariembourg de Guébling à 1400 habitants du Nord de Dieuze, le syndicat des eaux de Vergaville a pris fin. Les habitants dépendant de ce syndicat sont désormais gérés par le Syndicat des eaux de Rodalbe et environs. Cette fusion est le résultat de la loi NOTRe, qui impose aux petites structures intercommunales de s'allier à des entités plus grandes. La décision a été officialisée le 24 juin 2021 lors d'une assemblée générale extraordinaire du Syndicat intercommunal des eaux de Rodalbe et environs (Siere). Le maire de Vergaville, Gérard Beck, également président du défunt syndicat des eaux, accepte la situation avec philosophie, soulignant que les élus faisaient beaucoup de travail, mais une structure plus grande est mieux équipée et plus spécialisée.

Un réseau vieillissant

Le Syndicat intercommunal des eaux de Rodalbe (Siere) voit son nombre de communes adhérentes passer de 30 à 37, couvrant une population d'environ 12 500 habitants dans les intercommunalités du Saulnois et de Saint-Avold. Le réseau de Vergaville, désormais intégré, est jugé vieillissant, mais son inventaire a été numérisé. Le maire de Baronville et président du syndicat, Bernard Jacquot, espère maintenir le faible taux de perte d'eau de sa structure (20%), bien en dessous de la moyenne nationale, malgré la nécessité de travaux, notamment autour de Vergaville, où certaines canalisations datent des années 1950.

Tarif de l'eau inchangé

Les abonnés de l'ancien syndicat ne connaîtront que peu de changements. L'approvisionnement en eau depuis la source de Mariembourg à Guébling et les tarifs resteront inchangés à court et moyen terme. Ils seront désormais facturés trois fois par an au lieu de deux, avec des paiements à la trésorerie de Grostenquin au lieu de celle de Dieuze. Cependant, la mensualisation des paiements ne sera plus possible avec la Siere. En revanche, les usagers pourraient bénéficier d'une amélioration du confort et de la rapidité d'intervention grâce aux treize salariés de la nouvelle structure, dont un fontainier de Vergaville qui rejoint Rodalbe.

Le 24 juin 2021, l'ex syndicat des eaux de Vergaville qui regroupait 7 communes (Bidestroff, Bourgalstroff, Guébestroff, Guébling, Lindre Basse, Marimont les Bénestroff et Vergaville) a fusionné avec le syndicat mixte des eaux de Rodalbe et environs qui comptait 30 communes (Albestroff, Baronville, Bénestroff, Bérig-Vintrange, Bermering, Bistross, Château-Voué, Conthil, Destry, Eincheville, Grostenquin, Haboudange, Insming, Landroff, Lidrezing, Montdidier, Morhange, Nébing, Neufvillage, Pévange, Racrange, Riche, Rodalbe, Sotzeling, Suisse, Vahl les Bénestroff, Vallerange, Virming, Wuisse et Zarbeling)



La conduite principale a 70 ans et mériterait d'être remplacée.



Julien et Denis vont restaurer ce modèle Renault R7013 de 1951 pièce par pièce.

Un atelier familial : Julien Hinschberger et son père Denis font revivre les vieux tracteurs

Professeur en système numérique au lycée Mangin de Sarrebourg, Julien Hinschberger s'est découvert une passion pour la mécanique en réparant le vieux tracteur Massey-Ferguson de son père Denis. Depuis, chaque week-end et pendant ses vacances, il s'immerge avec son père retraité dans la rénovation de vieux modèles récupérés dans la région souvent à l'état de ferraille et parfois même en pièces détachées.

Le processus de restauration est méticuleux : Julien et Denis démontent chaque pièce, évaluent l'étendue des dégâts et commencent le travail de restauration. La carrosserie est remise en état et chaque moteur est démonté et révisé. Denis qui s'est spécialisé dans la peinture ajoute une touche artistique et reproduit à l'identique la couleur d'origine pour chaque modèle.

Vendre ou stocker ?

« Au début nous avons envisagé de les revendre une fois remis en état de marche mais maintenant ça nous ferait

vraiment mal au coeur de nous en séparer. Peut-être y serons-nous contraints un jour car la place de stockage commence à se faire rare.» confie Julien avant de poursuivre le démontage d'un moteur.

La collaboration entre Julien et son père dans la restauration de vieux tracteurs est bien plus qu'un simple passe-temps. C'est une passion partagée pour préserver ce patrimoine mécanique et offrir ainsi une seconde vie à des trésors du passé.



Mac Cormick FU265D avant.



Massey Harris Pony 812 de 1954 avant.



Massey TEA20 de 1954 avant.



Mc Cormick F240 de 1962 avant.



A ce jour Julien et son père ont rénové 11 modèles des marques Massey Ferguson, Massey Haris, Pony, Soméca, Fordson, Mc Cormick...